STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 13 novembre 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DE L'AIDE AUX COMMUNAUTÉS EN VUE DE RECONSTRUIRE APRÈS LES INONDATIONS DE MAI 2014 DANS LES RÉGIONS DE L'OUEST DE NEW YORK ET DES FINGER LAKES

L'État prendra en charge la partie locale des coûts de l'aide publique de la FEMA dans 11 comtés

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui l'aide de l'État dans les efforts de rétablissement à la suite de tempêtes dans 11 comtés de l'ouest de New York et des Finger Lakes touchés par les inondations de mai 2014. L'État allègera les gouvernements locaux des coûts qui leur reviennent dans le cadre du programme d'aide publique de la FEMA en vue de minimiser les répercussions financières sur les contribuables.

« Les gouvernements locaux de ces régions ont subi d'importants coûts de rétablissement à la suite de cet événement météorologique extrême, mais aujourd'hui, l'État va de l'avant pour les aider à mieux reconstruire, a déclaré le Gouverneur Cuomo. En allégeant le fardeau financier imposé par mère Nature, nous permettons aux gouvernements locaux de se concentrer à l'amélioration de la résistance aux tempêtes en gardant la prochaine d'entre elles à l'esprit. Cela créera des communautés plus sécuritaires dans le futur, et je suis fier que l'État aide à rendre cela possible. »

Les communautés de ces régions ont subi d'importants dommages en raison d'une tempête de printemps. En réponse, le gouvernement fédéral s'est engagé à financer 75 % des coûts des projets de rétablissement et de résistance admissibles, tandis que les gouvernements locaux étaient au départ responsables de payer les 25 % restants. En vue d'alléger les gouvernements locaux de ces coûts, l'État prend aujourd'hui en charge les 25 % des coûts.

Ce financement s'ajoute à l'aide annoncée aujourd'hui par le Gouverneur Cuomo aux communautés touchées par les inondations dans le nord de l'État du 26 juin au 10 juillet 2013 et par la tempête d'hiver Nemo en février 2013.

Le commissaire de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence Jerome Hauer a déclaré : « Le programme d'aide publique fédérale est essentiel aux municipalités afin qu'elles puissent

se remettre sur pied après une catastrophe déclarée. En offrant un partage des coûts non couverts par le fédéral, ces communautés seront mieux en mesure de continuer à fournir des services quotidiens tout en réparant leurs infrastructures endommagées. »

Le programme d'aide publique FEMA rembourse les gouvernements locaux pour des activités comme l'enlèvement des débris et les mesures de protection d'urgence, et fournit des fonds pour la réparation et la reconstruction des infrastructures appartenant au public qui ont été endommagées, y compris les routes, les écoles, les ponts, les parcs, les hôpitaux, postes de police, les casernes de pompiers, les installations de traitement de l'eau et autres installations publiques.

Les comtés suivants sont admissibles à l'aide de l'État :

- Comté Allegany
- Comté de Cattaraugus
- Comté de Chautauqua
- Comté Delaware
- Comté Herkimer
- Comté Lewis
- Comté Livingston
- Comté Ontario
- Comté Otsego
- Comté Steuben
- Comté Yates

Le financement de la FEMA est géré par la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence de l'État.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride

French